



Rapport Annuel 2012

Nouvelle Vision

Améliorer l'efficacité productive des entreprises

Depuis 1998, notre métier de spécialiste de leasing nous a permis d'avoir accès à des personnes de très grande qualité et, fort de leur confiance, de jouer un rôle important dans la vie de leurs entreprises.

Les dirigeants des grandes entreprises et des PME, les Praticiens des professions libérales et les Artisans, ont en effet, fait confiance à Fidelis Finance pour financer leurs projets de croissance.

D'année en année, nous avons construit une relation de partenariat fondée sur un pacte de fidélité. Capital précieux, cette marque de confiance nous oblige à nous renouveler pour nous adapter continuellement à leurs besoins.

C'est pourquoi, nous avons souscrit à une stratégie axée sur le triptyque suivant :

- ▶ Renforcer nos capacités : avec l'arrivée dans le capital social des actionnaires de référence comme la BOAD, la BIDC, le FSA, le FBDES, Groupe SUNU et AfriCapital Partners en plus de la conclusion de partenariats nouveaux sur le plan international avec entre autres, la BAD, ResponsAbility, Symbiotics, Incofin et ICD, Triple Jump, etc.
- ▶ Elargir notre horizon : par un enrichissement et une extension de notre offre de services financiers aux Entreprises et de notre réseau avec la création de Fidelis Finance Côte d'Ivoire ;
- ▶ Mieux servir : offrir une prestation de qualité, en remplaçant nos clients et nos partenaires au cœur de toutes nos stratégies quel qu'elles soient.

Fidelis Finance, c'est permettre aux entrepreneurs d'élargir plus l'horizon de leurs possibilités et saisir de nouvelles opportunités pour encore développer leur Entreprise.

M. Abdoulaye Kouafilann Sory
Administrateur-directeur général

Sommaire

MOT DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL	04
ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	05
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	06
LE COMITÉ DE DIRECTION	07
DONNÉES CLÉS	08
ACTIVITÉS DE FUNDING	09
LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS DE FIDELIS FINANCE CÔTE D'IVOIRE	10
VISION-MISSIONS-OBJECTIFS ET VALEURS	11
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	12
TABLEAU D'ANALYSE DES RÉSULTATS	16
ETATS FINANCIERS DESTINÉS A LA PUBLICATION	17
RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	19
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018	21
RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE	23
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	24

**M. Abdoulaye
Kouaflann Sory**



*Administrateur-directeur
général de Fidelis Finance*

Dans un contexte économique plus contraignant sur le plan réglementaire, nous avons joué pleinement notre rôle dans le financement des économies, dans lesquelles nous sommes implantées à savoir : la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Ces deux pays, ont consolidé, leur trajectoire de croissance accélérée, amorcée depuis 2012 et ont enregistré respectivement, des taux de croissance économique de 6.6% et 7.4% contre une moyenne de 6% pour l'UMOA.

Fort de ces solides fondations et de sa dynamique positive, sous l'égide du Conseil d'administration, le groupe Fidelis Finance a réalisé de bonnes performances commerciales, financières et consolidé ses acquis. En effet, Le montant des productions de 2018 est ressorti à 17 240 millions, contre 15 996 millions, soit une augmentation de 7,7% comparées à leur niveau de 2017. Les créances sur la clientèle, qui prennent en compte les opérations de crédit-bail, enregistrent au 31 décembre 2018, une croissance de 43%, avec un résultat net consolidé de 592 millions.

L'exercice 2018 a marqué également, les 20 ans de Fidelis Finance au service de l'entrepreneuriat privé. Elle a permis l'aboutissement des projets majeurs comme, la migration sur un nouveau système d'information avec l'entrée en production d'un nouveau logiciel métier, l'application des réformes induites par Bâle II et III puis par le nouveau dispositif prudentiel et le référentiel comptable bancaire, et enfin, l'approbation par les organes de décision du projet de construction d'un siège social pour notre société.

C'est le lieu de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces objectifs : les clients pour leur confiance et leur fidélité, les actionnaires et autres investisseurs, les Administrateurs et les collaborateurs pour leur engagement.

M. Brahim Anane



Fidelis Finance a 20 ans en 2018. Son PCA Brahim Anane indique que cette année a été marquée par trois événements à savoir la mise en production d'un nouveau logiciel métier, l'application des nouvelles réformes de la BCEAO et l'adoption du projet de construction du siège social de la société.

Cette année 2018 correspond aux 20 ans de Fidelis Finance. Rétrospectivement, quel regard portez-vous sur l'évolution de cette société qui, de Burkina Bail est devenue par la suite Fidelis Finance Burkina avec, au passage l'ouverture d'une filiale en Côte d'Ivoire ?

Braham Anane : Fidelis Finance, en 20 ans, s'est adapté progressivement aux besoins et exigences de sa clientèle et de son domaine d'activité. Cela s'est concrétisé entre autres par le changement de dénomination ; le renforcement de nos fonds propres ; l'élargissement de la gamme de produits offerts à nos clients et, la conquête de nouveaux segments de marchés à l'étranger.

Notre évolution a également été marquée par l'élargissement de la gamme de produits financiers offerts à nos clients ainsi que par le renforcement des capacités de la société à travers une augmentation successive du capital social de 500 millions à 1 000 millions puis à 4 593 millions, et récemment à 6 000 millions avec l'entrée dans le tour de table d'actionnaires de classe internationale.

Dans le cadre de notre stratégie de conquête de nouveaux segments de marchés, nous avons procédé à un changement de dénomination pour devenir Fidelis Finance. C'est dire que, en dépit des difficultés de parcours rencontrées, Fidelis Finance a contribué à l'approfondissement de l'offre du secteur financier burkinabé. Sur les 20 ans, le cumul de nos concours aux PME burkinabé sont ressortis à plus de 120 000 milliards de FCFA.

Ceci a été possible grâce à la nouvelle vision partagée de tous nos partenaires.

Quels sont les grands défis et chantiers à relever par votre société de financement qui demeure le leader, malgré la concurrence, sur le crédit-bail au Burkina ?

L'exercice 2018, qui a marqué les 20 ans de fidelis finance, est aussi une année particulière pour notre société, au regard des projets majeurs en cours, qui connaîtront leur plein aboutissement et des nouveaux projets à engager.

Il s'agit entre autres, de la migration sur un nouveau système d'information avec l'entrée en production d'un nouveau logiciel métier, de l'application des réformes induites par Bâle II et III, le nouveau dispositif prudentiel et le référentiel comptable bancaire et l'approbation par le Conseil d'Administration du projet de construction d'un siège social pour la société.

L'expansion régionale a commencé par la Côte d'Ivoire au sein de l'UEMOA. Les chiffres d'affaires et de rendement de la filiale ivoirienne depuis sa création vous encouragent-ils à réfléchir à une seconde implantation dans un 3ème pays de la zone ?

La succursale ivoirienne a enregistré des performances encourageantes et les tendances devraient se poursuivre vu la taille du marché de leasing du pays. Cette succursale n'est qu'une étape de notre stratégie de développement sous régionale et notre objectif est d'accompagner nos clients dans la zone UEMOA.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS SPÉCIALISÉS

M. Brahim Anane (*)
Président du Conseil
Administrateur Indépendant



M. Abdoulaye Kouafilann Sory (*)
Administrateur et Représentant
Permanent Africapital Partners SA



M. Djibrina BARRY (*)
Indépendant



**M. Celestin
Seth ABOH (**)**
Administrateur Indépendant



M. Khalifa DAO ()**
Représentant
Permanent FBDES



M. Sékou Sylla ()**
Indépendant



M. Seydou Diakité (*)**
Représentant Permanent SUNU
ASSURANCES / IARD BURKINA



M. Bienvenu COMLAN (*)**
Représentant
Permanent BOAD



M. Moctar Coulibaly (**)**
Représentant
Permanent BIDC



M. Ahmadou A Diallo (**)**
Représentant
Permanent FSA



Membre de (*) Comité exécutif de Crédit – (**) Comité Audit et Conformité – (***) Comité des Risques – (****) Comité Exécutif de Rémunération

LE COMITE DE DIRECTION

M. Abdoulaye Kouafilann Sory
Administrateur Directeur Général
Président du Comité



Mlle Joëlle PITROIPA
Secrétaire
Général



M. Nomel YAPO
Directeur Général Adjoint
Fidelis Finance Côte d'Ivoire



Mlle Elsa TAPSOBA
Responsable de l'Audit Interne



M. Romaric ROUAMBA
Sous Directeur Comptable et
Financier Fidelis Finance Burkina Faso



M. Anselme SANOU
Sous Directeur Comptable et
Financier Fidelis Finance Côte d'Ivoire



M. Seydou DIARRA
Conseiller

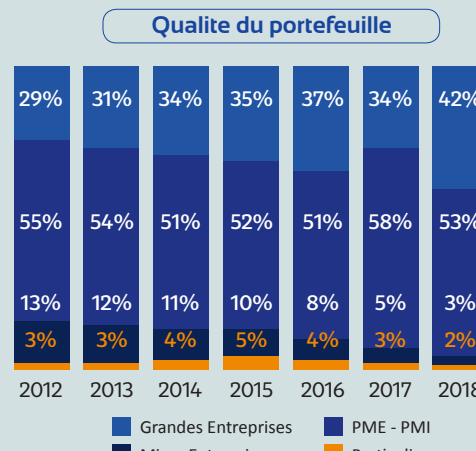
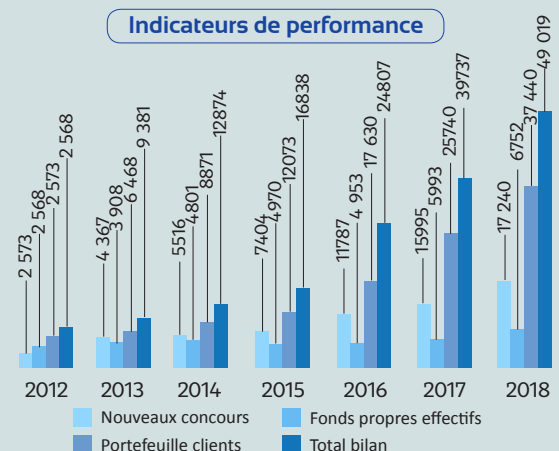
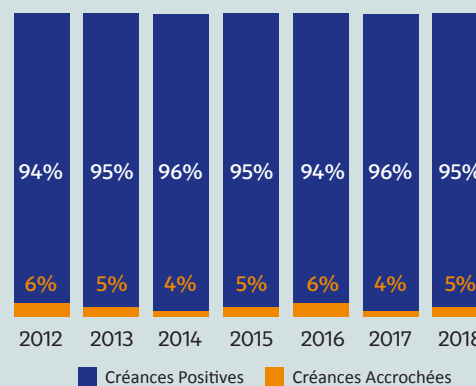
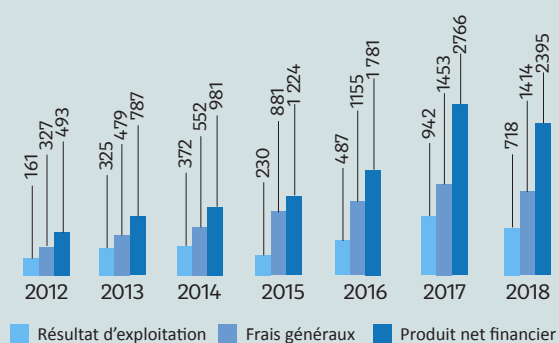
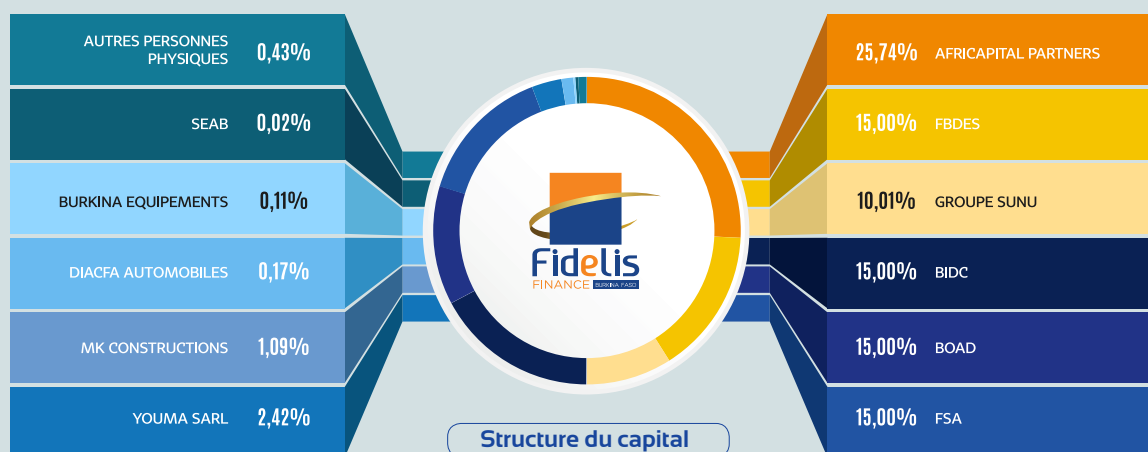


M. Emmanuel THIAMOBIGA
Sous - Directeur Commercial
et du Crédit



M. Abdel Abass BARRO
Directeur de Gestion
des Engagements





Indicateurs clés de performance 2012 - 2018

Repartition du portefeuille

ACTIVITÉS DE FUNDING



Fidelis Finance – Bio N//V



Fidelis Finance – Responsibility



Fidelis Finance – Triple Jump



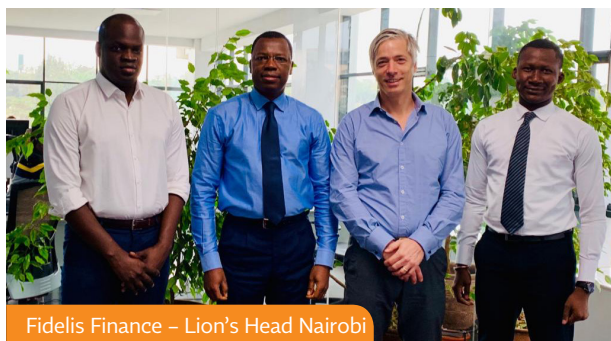
Fidelis Finance – Islamic Development Bank Group



Fidelis Finance – Blue Orchard



Fidelis Finance - Oikocredit



Fidelis Finance – Lion's Head Nairobi

LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS DE FIDELIS FINANCE CÔTE D'IVOIRE



Les activités de Fidelis Finance Côte d'Ivoire ont été officiellement lancées, le jeudi 28 février 2019, au Pullman Hôtel, sous le parrainage effectif du Ministre de l'Économie et des Finances, Adama KONE et de son collègue en charge du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME, Souleymane DIARRASSOUBA.

Pour le Ministre Adama KONE, l'évènement revêt un intérêt particulier car il s'inscrit parfaitement dans la vision du Gouvernement ivoirien de disposer d'un système financier robuste, capable de soutenir la dynamique de croissance économique. « En effet, notre pays ambitionne de bâtir une économie compétitive, à même d'assurer l'éclosion et de développement d'entreprises viables, créatrices d'emplois durables et de richesses. Cela ne peut se faire, sans un accompagnement conséquent du secteur financier », a justifié le Ministre de l'Économie et des Finances.

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, le Gouvernement s'est résolument engagé en faveur du développement du secteur financier dans toutes ses

composantes, en se dotant d'une Stratégie de Développement du Secteur Financier, depuis 2014, dont la mise en œuvre est assurée par le Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI).



L'Administrateur-Directeur Général de Fidelis Finance, Abdoulaye Kouafilann SORY, a indiqué pour sa part que son établissement s'investit résolument dans l'approfondissement du secteur privé ivoirien depuis 3 ans, à travers une offre complémentaire à l'offre traditionnelle bancaire de la place, il a souligné, dans la foulée, qu'en une vingtaine d'années d'expérience, Fidelis Finance a développé une expertise prouvée en matière de financements d'investissements et de trésorerie, à travers ses produits phares que sont le crédit-bail et l'affacturage.

Présent au Burkina Faso depuis une vingtaine d'année et en Côte d'Ivoire, Fidelis Finance est un établissement financier à caractère bancaire inscrit sur la liste des Établissements bancaires de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), spécialisée dans le financement des équipements

productifs des entreprises, en l'occurrence des PME/PMI.



Son actionnariat est composé des institutions comme la Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), le Fonds de solidarité africain (FSA), le Fonds Burkinabé de Développement Économique et Social (FBDES) et Groupe SUNU.



M. Adama KONE, Ministre de l'Économie et des Finances et M. Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME ont tenu à être présents à la cérémonie en compagnie du Conseil d'Administration de Fidelis Finance



Une vue partielle des invités



Une vue partielle des invités



Une vue partielle des invités

VISION

FIDELIS Finance, Institution financière partenaire de référence en matière de financement des PME au sein l'UMOA

MISSION

Aller au-delà du possible perceptible ; repousser les limites de nos capacités pour offrir les meilleurs services financiers avec efficacité et efficience.

OBJECTIFS MAJEURS

Mobiliser les ressources nécessaires à un développement continu des activités de l'établissement :

- ▶ Atteindre un niveau annuel moyen de décaissement de 10 000 millions par an sur la période de 2016-2021 et un taux de ROE moyen annuel de 12%.
- ▶ maintenir une amélioration continue de la qualité du portefeuille ;
- ▶ conduire une politique de gestion de carrière des employés de qualité pour permettre à Fidelis Finance de continuer à assurer une amélioration continue de la qualité de ses prestations aux clients.

VALEURS

Les Valeurs clés à respecter dans l'exercice de notre métier sont : Intégrité, Professionnalisme, Innovation, Confiance et respect mutuel, Communication, Responsabilité, Travail en équipe et Penser : Client, Entreprise et Moi.

Ces valeurs seront renforcées par les quatre Principes du Professionnalisme suivants qui disposent que tous les travailleurs doivent s'engager à développer : la Connaissance, la Créativité, la Flexibilité et la Discipline.



Mesdames,
Messieurs
les Actionnaires,

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le Conseil d'Administration est heureux de faire, par le biais de ce rapport, le point de la situation de votre société arrêtée au 31 décembre 2018. Ce rapport est organisé en quatre grandes parties couvrant les aspects principaux relatifs au fonctionnement des organes de décisions, à l'évolution de l'activité, à la situation financière et au respect des normes réglementaires.

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

En 2018, les deux pays d'implantation de fidelis finance que sont le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ont enregistré les meilleures performances de croissance de l'UEMOA et ce, en dépit de la situation sécuritaire et un contexte international difficiles.

Au Burkina Faso, le taux de croissance s'est établi à 6,6% contre 6,7% en 2017. Pour la Côte d'Ivoire, la croissance économique a été de 7,4% en 2018 contre 7,8% une année plus tôt.

II. ACTIVITES DES ORGANES SOCIAUX

- Les organes sociaux se sont réunis régulièrement durant l'exercice écoulé, ce qui a permis de prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Etablissement. Ainsi, durant la période sous revue, il s'est tenue le 20 mars, une assemblée générale ordinaire des actionnaires pour adopter les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2017.

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois (03) fois au cours de la période sous revue :

- le 20 mars lors de la 55ème session, pour procéder entre autres à l'examen et l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2017,
- le 18 octobre lors de la 56ème réunion, pour procéder à la revue d'activités au 30 juin 2018 incluant la revue limitée à cette date,
- le 17 décembre 2018, pour examiner et approuver le budget et le plan d'actions 2019.

III. ACTIVITES DES ORGANES DE CONTROLE

Les activités de contrôle interne de l'année 2018 ont été réalisées conformément aux dispositions conjointes de la circulaire n°003-2011/CB/C du 04 janvier 2011 portant réorganisation du contrôle interne des Etablissements de crédit et des Compagnies financières dans l'UMOA, ainsi que de la Charte Générale de Contrôle de l'Etablissement.

En application de ces textes, au cours de l'exercice 2018, les responsables en charge du contrôle, de l'audit internes et de la conformité, ont produit les rapports requis aux autorités de contrôle à bonne date.

Les travaux de vérification entrant dans le cadre de la revue limitée des informations financières intermédiaires au 30 juin 2018 ont été effectués conjointement par les deux Commissaires aux comptes titulaires Monsieur Koffi Kafui HOUNGUES et le cabinet ETY (Monsieur Yacouba TRAORE) dans le mois de juin 2018. Il en est de même pour les travaux de certification des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 démarrée en fin d'exercice.

IV. EVOLUTION DE L'EXPLOITATION ET DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT

Les activités menées dans le courant de l'exercice ont porté sur les trois niveaux de priorité ci-après :

- Renforcement de l'efficacité du recouvrement ;
- Accélération des activités commerciales et de la production ;
- Intensification de la politique de Funding pour soutenir l'activité d'exploitation.

4.1. RECOUVREMENT

Comparés à leur niveau de décembre 2017, les impayés sur les contrats en gestion normale ont progressé d'environ 48 millions, pour se situer à 1 220 millions, en hausse de 4%.

Au titre des créances en gestion contentieuse dont l'encours au 31/12/2017 s'établissait à 690 millions, un montant de 58 millions a été recouvré au 31 décembre 2018, pour un objectif annuel de 450 millions, soit un taux de réalisation de 12%. Toutefois, on enregistre la condamnation de plusieurs clients par les Tribunaux compétents, l'attribution judiciaire de biens immobiliers au profit de fidelis finance.

4.2. ACTIVITÉS ET PRODUCTION

Le montant des productions de 2018 est ressorti à 17 240 millions contre 15 996 millions, soit une augmentation de 7,7% comparées à leur niveau de 2017.

Tableau I : Evolution comparée des mises en forces et décaissements (données en millions de FCFA)

PRODUITS	31/12/2018		31/12/2017	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Leasing	53	6 872	43	7 428
Crédit	80	7 332	83	6 962
Factoring & crédit CT	74	3 037	34	1 606
Total	207	17 240	160	15 996

Avec 40% et 43% des nouvelles Productions, le leasing et le crédit prennent le pas sur le factoring/CT qui ressort à 17%.

4.3. RATING DU PORTEFEUILLE

- Evolution du portefeuille

Comparativement au 31/12/2017, l'exercice 2018 a connu une progression du portefeuille.

Tableau II : Rating du portefeuille

	31/12/2017	31/12/2018	VARIATIONS 2017/2018
A. CREDIT	13 460	28 555	112,15%
Court Terme	2 462	3 900	58,39%
Moyen Terme	9 455	17 633	86,49%
Long Terme	1 542	7 022	355,36%
B. CREDIT BAIL	11 600	11 505	-0,82%
Court Terme	994	1 101	10,82%
Moyen Terme	9 427	10 288	9,14%
Long Terme	1 179	115	-90,27%
Créances en souffrance	544	690	26,75%
• dont : Crédit-bail	264	288	9,09%
TOTAL CREDITS BRUTS	25 603	40 749	59,15%
Provisions sur créances en souffrance	353	453	28,33%
• dont : Crédit-bail	182	212	16,48%

Le total des crédits bruts à la clientèle est passé de 25 603 millions au 31/12/2017 à 40 749 millions au cours de la période sous revue, soit une hausse de 59,15%, 15 146 millions en montant.

- **Qualité du portefeuille**

Le rating du portefeuille de l'Etablissement donne la structure suivante :

Tableau III : Rating comparés du portefeuille

NOTES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	EXPLICATIONS
A	58%	83%	84%	83%	82%	87%	89%	89,5%	Situation normale
B	15%	11%	9%	10%	9%	7%	4%	4,5%	Clients ayant eu des impayés d' 1 mois au plus
C	7%	2%	2%	2%	4%	2%	3%	2,1%	Clients ayant eu des impayés de plus 1 mois à 3 mois
D	5%	1%	1%	2%	1%	2%	2%	2,2%	Clients ayant eu des impayés > 3 mois et < 6mois
E	15%	3%	4%	3%	4%	2%	2%	1,7%	Clients ayant eu des impayés > 6 mois
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Globalement, la part des concours non performants (D+E) s'établit au 31 décembre 2018 à 3,9%, contre une moyenne de 4,6% sur les cinq dernières années.

V. RESPECT DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

Sur la base des données au 31 décembre 2018, les états de calcul des principaux ratios font ressortir des fonds propres de base de 6 752 millions suivant les calculs du nouveau référentiel Bâle 2 et 3 pour une norme réglementaire de 3 000 millions.

Notre Etablissement respecte l'ensemble de la batterie des ratios relatifs aussi bien à la réglementation des opérations qu'aux normes de gestion.

VI. FUNDING ET RESPECT DES ENGAGEMENTS

- **Remboursement des emprunts**

Au 31 décembre 2018, l'Etablissement a honoré tous les engagements pris avec ses partenaires. L'encours total des emprunts au 31 décembre 2018 s'élève à 30 787 millions.

- **Funding et renégociation des emprunts.**

Durant l'exercice 2018, l'Etablissement a mobilisé un montant total de 45 129 millions.

Sur la base des accords obtenus, des lignes sont à mobiliser auprès des partenaires de la BIDC, de ICD et de Symbiotics.

VII. ETATS FINANCIERS

Une copie des états financiers au 31 décembre 2018 est jointe en annexe de ce rapport.

7.1 BILAN

Les principales évolutions sont les suivantes :

- ♦ Le total bilan agrégé au 31 décembre 2018 ressortira à 49 019 millions contre 41 086 millions en décembre 2017, enregistrant une variation positive de 7 933 millions, soit 19% ;
- ♦ Les créances interbancaires se chiffrent à 1 566 millions au 31 décembre 2018 et sont constituées de dépôts à vue et des dépôts à terme ;
- ♦ Les créances sur la clientèle, qui prennent également en compte les opérations de crédit-bail, enregistrent au 31 décembre 2018, une croissance de 43% par rapport au 31 décembre 2017. Les chiffres cumulés du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire passent de 26 243 millions à fin 2017 à 37 440 millions pour le présent arrêté, soit une hausse de 11 197 millions ;
- ♦ S'établissant à 8 325 millions au 31 décembre 2018 contre 5 653 millions à fin 2017, soit une hausse de 47%, les dettes à l'égard de la clientèle représentent les dépôts de garantie reçus.

7.2 COMPTE DE RÉSULTATS

Le résultat net consolidé est de 592 millions au 31 décembre 2018 contre 756 millions en 2017. Les grandes lignes donnent les informations suivantes :

- ♦ Intérêts et charges assimilées : ils sont de 2 336 millions au 31 décembre 2018 contre 1 440 au 31 décembre 2017, soit un accroissement de 62%, et concernent les charges financières sur les emprunts et sur les dépôts à terme reçus ;
- ♦ les commissions et charges financières : 44 millions au 31 décembre 2018 contre 40 millions en 2017 ;
- ♦ les charges générales d'exploitation : elles s'élèvent à 1 315 millions au 31 décembre 2018 contre 1 243 millions au 31 décembre 2017, soit une hausse de 6% ;

Les charges d'exploitation ont été régulièrement maîtrisées au cours du présent exercice.

VIII. CONCLUSIONS

L'exercice 2018 se clôture avec un niveau de réalisation des objectifs satisfaisant : 1°) croissance en qualité de l'activité, 2°) consolidation des fondamentaux et renforcement des outils de gouvernance.

Les priorités de l'année 2019 vont porter entre autres sur 1°) l'intensification des actions visant à l'assainissement du portefeuille pour une amélioration des performances de la société, 2°) le renforcement des activités commerciales porteuses de résultats, 3°) la poursuite des activités de recherche de ressources adéquates et 4°) la mise en exploitation effective du système d'information.

Tous les membres du Conseil d'Administration, la Direction générale ainsi que l'ensemble du personnel de la société s'emploieront à poursuivre avec détermination les actions engagées.

TABLEAU D'ANALYSE DES RÉSULTATS

Données au 31/12/2018 (en millions FCFA)

RUBRIQUES	FIDELIS FINANCE			
	2018	2017	2016	2015
Produits sur opérations de leasing	2 504	2 490	1 572	937
Produits d'intérêts sur opérations de crédit	1 610	1 464	743	611
PRODUITS SUR OPERATIONS DE LEASING ET CREDIT	4 114	3 954	2 315	1 548
Autres produits d'exploitation	571	217	102	147
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	4 685	4 171	2 417	1 695
Charges financières nettes	2 343	1 469	679	499
Produits des placements	53	64	43	27
PRODUITS NETS	2 395	2 766	1 781	1 223
Charges de personnel	598	526	465	347
Autres charges d'exploitation	816	927	690	534
FRAIS GENERAUX	1 414	1 453	1 155	881
Dotations nettes aux provisions sur risques clients	154	249		
Dotations nettes aux provisions sur dépréciation des titres				
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	109	122	139	113
Dotations aux amortissements pour risques divers				
RESULTAT D'EXPLOITATION	718	942	487	229
Autres gains ordinaires	69	54	16	94
Autres pertes ordinaires	33	6	49	7
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	754	990	454	316
Impôts sur le bénéfice	162	234	48	65
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	592	756	406	251
RESULTAT NET DE LA PERIODE	592	756	406	251
RÉSULTAT PAR ACTION (EN UNITÉ DE FRANCS)	108	16461	8840	5456

ETATS FINANCIERS DESTINES A LA PUBLICATION

CODE POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		EXERCICE N-1	EXERCICE N
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	3	0
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	8 011	1 566
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	26 243	37 440
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	510	1 010
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	100	100
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	542
8	AUTRES ACTIFS	2 341	4 582
9	COMPTES DE REGULARISATION	504	233
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME		
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 895	1 895
12	PRETS SUBORDONNES		
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	335	345
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 144	1 305
	TOTAL DE L'ACTIF	41 086	49 019

CODE POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		EXERCICE N-1	EXERCICE N
1	BANQUES CENTRALES, CCP	847	990
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	26 973	30 787
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	5 653	8 325
4	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		
5	AUTRES PASSIFS	891	1 665
6	COMPTES DE REGULARISATION	987	500
7	PROVISIONS		
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES		
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	5 735	6 752
10	CAPITAL SOUSCRIT	4 593	6 000
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL		
12	RESERVES	158	249
13	ECARTS DE REEVALUATION		
14	PROVISIONS REGLEMENTÉES		
15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	228	-89
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	756	592
	TOTAL DU PASSIF	41 086	49 019

CODE	ACTIF	MONTANTS NETS	
POSTE		EXERCICE N-1	EXERCICE N
	ENGAGEMENTS DONNES		
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	595	983
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
3	ENGAGEMENTS SUR TITRE		
	ENGAGEMENTS RECUS		
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	23 099	30 315
6	ENGAGEMENTS SUR TITRE		

CODE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
POSTE		EXERCICE N-1	EXERCICE N
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 007	4 114
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 440	2 332
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE		
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	242	324
5	COMMISSIONS (CHARGES)	40	44
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION		
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES		
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	81	319
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	198	99
10	PRODUIT NET BANCAIRE	2 652	2 283
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 243	1 315
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	122	109
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 288	859
15	COUT DU RISQUE	298	154
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	990	705
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES		48
18	RESULTAT AVANT IMPOT	990	753
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	234	162
20	RESULTAT NET	756	592

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2018, approuve sans réserve lesdits rapports dans toutes leurs dispositions et en conséquence, approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'il lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées traitées par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur les sociétés commerciales, et de l'article 25 des statuts de la société, approuve sans réserve l'ensemble des opérations visées dans ce rapport, et donne décharge aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat en 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité statutaires requises, donne quitus entier, définitif et sans réserve à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Quatrième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la décision d'affectation de la somme de 130 737 805, en diminution du report à nouveau antérieur et ce, en correction des écarts induits par le passage de l'ancien référentiel comptable au nouveau. Le niveau du report à nouveau antérieur passe donc à 105 288 956.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité statutaires requises, après en avoir délibéré, approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2018 comme ci-après :

BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	591 558 817
Réserve légale [R. Net Burkina x 15%] (-)	60 077 956
Report à nouveau antérieur (+)	105 288 956
Résultat distribuable (=)	636 769 817
Dividendes à distribuer (-)	321 510 000
SOLDE À REPORTER À NOUVEAU	315 259 817

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe en conséquence le dividende brut par action à soixante (60) francs CFA, soit un dividende net de cinquante-deux virgule cinquante (52,50) francs CFA pour chacune des actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance. Les dividendes seront mis en paiement dans un délai de neuf mois maximum à compter de la clôture de l'exercice soit, le 30 septembre 2019.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité statutaires requises, tenant compte de l'activité des comités spécialisés du Conseil d'Administration, et sur proposition dudit Conseil d'Administration, décide de fixer le montant des indemnités de fonctions allouées aux membres du Conseil d'Administration à quarante millions de francs CFA hors taxes et ce, à compter de l'exercice 2019.

En outre, sur la base des résultats réalisés en 2018, elle décide d'allouer aux membres du Conseil, une indemnité unique de vingt-cinq millions de francs CFA hors taxes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'autoriser, soit, l'émission sur le marché financier de l'UEMOA, en une ou plusieurs tranches, d'obligations non-convertibles et non-échangeables en actions, soit des placements privés, pour un encours maximum de dix (10) milliards de Francs CFA par nature d'opération, dans les proportions, sous les formes et aux époques, taux et conditions d'émission et d'amortissement jugés convenables par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration ou au Directeur général en vue de la réalisation de l'émission d'obligations non-convertibles et non-échangeables en actions, ou de l'opération de placements privés, dans un délai maximum de deux (2) ans.

Dans le cadre de ces opérations, l'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente résolution de ses délibérations pour dépôt au rang des minutes d'un notaire avec reconnaissance d'écritures et de signatures des membres du bureau de l'Assemblée et, plus généralement, pour effectuer tous dépôts et formalités conformément à la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité statutaires requises, confère à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaire, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

**Mesdames,
Messieurs
les Actionnaires,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires et en application des dispositions des articles 711 à 714 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport, suite aux contrôles et vérifications effectués sur les états financiers annuels de Fidelis Finance-Burkina Faso et de sa succursale Fidelis Finance-Côte d'Ivoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Responsabilité de la Direction à l'égard des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire (PCB) en vigueur dans les États Membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Conseil d'Administration à l'égard des états financiers

Le conseil d'administration a la responsabilité d'arrêter ces états financiers intermédiaires conformément à la loi et aux dispositions spécifiques de l'article 2 de l'instruction N°035-11-2016 de la BCEAO du 15 Novembre 2016 relative à l'établissement et à la publication des états individuels et consolidés des établissements de crédits.

Responsabilité des Commissaires aux comptes

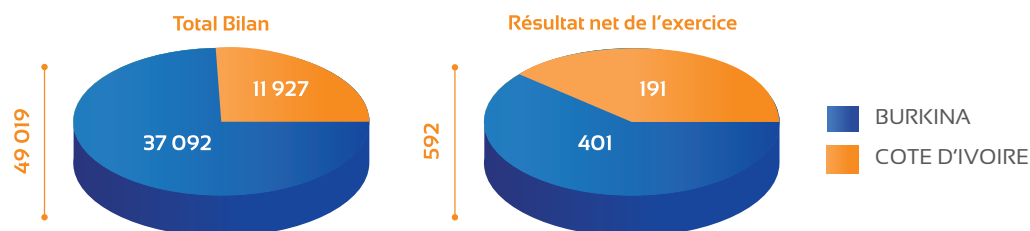
Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints. Nous avons effectué notre examen conformément à la norme internationale d'audit (ISA), aux dispositions Règlement N°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et aux dispositions de la circulaire N° 002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice de commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- les contrôles et vérifications effectuées sur les états financiers tels qu'ils sont présentés dans ce rapport avant leur arrêts par le Conseil d'Administration ;
- les observations sur le contrôle des états financiers ;
- les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- les conclusions auxquelles conduisent les observations et éventuelles rectifications y afférentes

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états financiers présentés en annexe du présent rapport se caractérisent par les données suivantes en millions de F CFA :

RUBRIQUES	MONTANTS FIDELIS FINANCE		MONTANT GLOBAL
	BURKINA	COTE D'IVOIRE	
Total bilan	37 092	11 927	49 019
Résultat net de l'exercice	401	191	592



Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève des jugements des commissaires aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, les commissaires aux comptes prennent en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Notre responsabilité est également de procéder aux vérifications spécifiques prévues par les lois et règlements régissant la vie des sociétés et le secteur bancaire.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

Nous certifions que les comptes annuels de Fidelis Finance-Burkina Faso SA et ceux de sa succursale Fidelis Finance Côte d'Ivoire arrêtés au 31/12/2018 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de FIDELIS FINANCE SA à la fin de cet exercice.

Yaouba TRAORE
Associé, Président Expert-comptable
et financier diplômé

Ouagadougou, le 27 Mars 2019

Koffi Kafui HOUNGUES-AGAGNON
Expert comptable et financier diplômé
Commissaire aux comptes Inscrit à l'ONECCA BURKINA FASO

RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

Notre société a adopté en juin 2013, son Système de Gestion Environnementale et Sociale. Complétant nos outils de bonne gouvernance, ce système permet d'assurer une gouvernance d'entreprise responsable. Il est composé de :

Premièrement, une déclaration de politique environnementale et sociale ; deuxièmement une procédure d'identification et de gestion des risques environnementaux et sociaux, troisièmement, une liste des exclusions, de guides d'identification des risques environnementaux et sociaux, ainsi que des modèles de rapports et de reporting. L'adoption de cet outil complète la démarche RSE de Fidelis Finance qui se décline en cinq (5) axes :

01	Financer la croissance économique et sociale,
02	Préserver l'environnement et contribuer à la préservation des droits des mineurs,
03	Améliorer le taux d'accès des PME aux financements bancaires,
04	Promouvoir le bien être en s'engageant, auprès de nos communautés,
05	Développer les compétences et promouvoir des valeurs d'éthique professionnelles.

Pour réaliser ses objectifs majeurs, notre société s'est engagée à :

01	Financer les projets d'investissement des entreprises : en effet, 75% de nos concours portent sur l'investissement et 95% de notre portefeuille représentent les crédits aux entreprises. Par cet apport, Fidelis Finance contribue à la création des richesses et des emplois, et partant de là, au développement d'une économie durablement résiliente.
02	Veiller à réduire l'impact négatif de nos financements sur l'environnement, par la mise en oeuvre d'une politique de gestion environnementale et sociale, et le développement d'une culture du respect de l'environnement chez nos collaborateurs et notre clientèle
03	Ouvrer pour un meilleur accès des PME aux produits bancaires. Depuis une vingtaine d'années, Fidelis Finance travaille pour le développement des produits financiers et des solutions innovantes adaptés aux besoins des PME, comme le crédit-bail et l'affacturage, les garanties et cautions de marchés. Au moins, 65% de nos concours chaque année, bénéficient aux PME.
04	Contribuer au développement du bien-être de notre communauté (dons de matériels aux centres hospitalier et pédiatrique de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso).
05	Assurer à nos collaborateurs les conditions d'une bonne acquisition de savoir-faire et de savoir être, capable d'assurer une interaction entre toutes les parties prenantes de l'entreprise, basée sur le respect des règles d'éthiques, des processus et garantissant des exigences de santé, de sécurité et le bien-être au travail.

L'adoption de bien d'autres outils de bonne gouvernance, dont un code de bonnes pratiques d'éthique et de déontologie professionnelles, est l'un des atouts de cet engagement.

Fidelis Finance est un Etablissement financier à caractère bancaire spécialisé autorisé par la BCEAO et inscrit sur la liste des établissements de crédit l'UMOA sous le Code d'Identité Bancaire N° C0085 B. L'une de ses missions principales est de contribuer, grâce à son offre de produits financiers innovants et bien adaptés, au développement durable de l'économie à travers ses activités de financement des entreprises.

Sa vision est de devenir une institution financière de référence en matière de financement des entreprises au sein de l'UMOA. Cela passe par un engagement ferme à jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'une gestion environnementale responsable et d'un développement social durable. D'où l'adoption de la présente politique par laquelle nous faisons de la sauvegarde de l'environnement et des droits sociaux un critère important dans le choix des projets que nous finançons.

Dans le cadre de la réalisation de notre mission de soutien au développement d'une économie durable nous :

- ▶ Reconnaissons qu'une croissance économique saine ne peut se faire sans la conciliation et l'harmonisation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux ;
- ▶ Marquons notre pleine adhésion aux principes et codes de gestion environnementale et sociale de notre pays d'implantation ;
- ▶ Acceptons les considérations environnementales et sociales comme un élément de la gestion des risques en matière d'investissements ;
- ▶ Souscrivons, dans le cadre de nos relations de partenariat avec les institutions internationales, aux meilleures pratiques ou références de standard internationaux, en matière de gestion environnementale et sociale, et applicables à notre activité ;
- ▶ Nous engageons à favoriser des comportements responsables et pertinents par l'information et la sensibilisation des membres du personnel, de nos clients et autres partenaires sur les aspects liés à l'environnement.

De ce fait, notre processus d'évaluation des risques va prendre en compte l'évaluation de l'impact environnemental et social des projets objet de nos concours.

L'adoption par le Conseil d'Administration de la présente déclaration de politique environnementale et sociale matérialise l'engagement de notre institution d'une part, à prendre en considération les aspects environnemental et social dans les décisions de financement et d'autre part, à porter une attention particulière aux financements d'investissements destinés à la protection de l'environnement.

La réalisation de ces objectifs induit pour notre institution, la mise en place d'un système de gestion environnemental et social (SGES), inspiré des meilleures pratiques internationales et conformes aux codes et règles nationaux. Ledit système comprend :

- ▶ une procédure d'identification et de gestion des risques environnementaux et sociaux ;
- ▶ une définition d'une liste des exclusions ;
- ▶ une définition d'un outil de reporting ;
- ▶ la désignation d'un responsable chargé de la mise en œuvre de la politique environnementale et sociale.

La mise à jour de cette politique ainsi que de ses outils de mise en œuvre se fait à chaque fois que de besoin et dans les mêmes conditions que les autres procédures de l'établissement.

Pour le Conseil d'Administration et suivant autorisation.

Abdoulaye K. SORY
Administrateur - Directeur Général



Fidelis Finance Burkina Faso
1035, Avenue du Dr. Kwamé N'Krumah
01 B.P. 1913 Ouagadougou 01 -
Burkina Faso
tél : +226 25 30 01 01
www.fidelis-finance.com

Fidelis Finance Côte d'Ivoire
Cocody Danga, Route du Lycée Technique,
Angle rue de la cannebière,
Abidjan Côte d'Ivoire
Tél : +225 22 44 88 00
www.fidelis-finance.com